

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 février à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 15 février 2024)

PRESENTS (es) : **Mesdames** : DESSOY Anny, DEVILLE Jeannine, GUILLOT-BARBOTIN Michèle, CAILLAT Anne-Marie, JACQUINET Sybille
Messieurs : FERY Didier, GILLET Jean-Pierre, PIGER Philippe, BINET Christian, LE BOT Hervé, BOUGY Thomas

ABSENTS (es) : M. LECLERC Guy (pouvoir à M. GILLET Jean-Pierre)

Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 02/2024 : Numérotation d'habitations

Délibération n° 03/2024 : Renouvellement de la convention de l'Agence Postale Communale

Numérotation des habitations (3 lots) allée du Noyer des Enfants

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il convient de procéder à la numérotation des 3 nouvelles parcelles de l'allée du Noyer des Enfants issues de la division foncière de la parcelle AA 93 et qui sont en cours de commercialisation.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :

- d'attribuer les numéros de voirie suivants allée du Noyer des Enfants :
 - Lot 1 n° 39
 - Lot 2 n° 41
 - Lot 3 n° 43
- de charger Madame le Maire de procéder à l'achat de nouveaux numéros et de voter au budget primitif les crédits nécessaires.

Renouvellement de la convention de l'Agence Postale Communale

Madame le maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention de l'Agence Postale Communale à signer avec La Poste ainsi que les grands changements issus des négociations entre l'AMF, l'Etat et La Poste.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide : d'autoriser Madame le Maire à signer la nouvelle convention qui prendra effet le 12 juillet 2024 pour une durée de 06 ans.

Projets d'investissement 2024

Périscolaire : ordinateur et matériels divers.

Vie locale : Guirlandes, Tonnelle.

Technique : Echelle 9 barreaux, débroussailleuse, commodo fiat + siège (à voir), budgéter le remplacement du véhicule, petite fraise pour massifs, rabot électrique (leroy merlin ou castorama), automatiser l'ouverture et la fermeture de la porte du local tracteur.

Cimetière : Clôture + tuyas.

Récupérateur d'eau de pluie en discussion.

Point sur les dossiers en cours

Eglise : La NEF est bientôt terminée.

Madame le Maire recontactera le Grand Reims concernant le financement de notre projet de parvis rue de l'église.

Questions diverses

Le conseil Municipal est en réflexion sur le devenir du vélo de M. Jean-Michel MARTIN se trouvant actuellement sur la propriété de M. Troussset.

Madame le Maire a reçu une demande pour la création d'une MAM (Maison des assistantes maternelles) sur la commune.

Les habitants qui découvrent des chenilles processionnaires sur leur propriété doivent faire appel à des entreprises spécialisées.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 25 mars 2024 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 21h15.

Les Mesneux, le 19 février 2024

**Le Maire,
Anny Dessoy,**



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024 :

MME DESOY	M. LE BOT	MME JACQUINET	M. GILLET
MME DEVILLE	M. LECLERC	M. PIGER	M. FERY
MME CAILLAT	M. BINET	M. BOUGY	MME BARBOTIN-GUILLOT